



PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL 2003

Lauréats et Lauréates



PRIX DU MÉRITE MUNICIPAL 2003

Le Mérite municipal est un témoignage de reconnaissance à l'égard de personnes ou d'organismes qui ont œuvré d'une façon exemplaire à la qualité de vie de leurs concitoyennes et de leurs concitoyens.

Les prix décernés aux lauréats sont attribués dans **trois catégories** distinctes : **citoyen, employé municipal** et **organisme communautaire** dans chaque classe de population.

Classe 1 :	100 000 habitants et plus
Classe 2 :	25 000 à 99 999 habitants
Classe 3 :	10 000 à 24 999 habitants
Classe 4 :	5 000 à 9 999 habitants
Classe 5 :	2 000 à 4 999 habitants
Classe 6 :	1 999 habitants et moins

MÉRITE MUNICIPAL 2003

TABLE DES MATIÈRES

JACQUES ROBERGE	
Ville de Boisbriand	3
RITA OUELLET-DUFRESNE	
Ville de Daveluyville	4
LE PERSONNEL DE LA VILLE DE DONNACONA	
Ville de Donnacona.....	5
JEAN ROY	
Ville de Gaspé.....	6
LES VOIX DU LARGE DE GASPÉ	
Ville de Gaspé.....	7
PLACE À LA MARCHE	
Ville de Montréal – Arrondissement Saint-Laurent.....	8
DEREK WALKER	
Ville de Montréal – Arrondissement Westmount	9
DIVISION ENTRETIEN	
Ville de Pincourt	10
TRANSPORT COLLECTIF DE PRÉVOST	
Ville de Prévost.....	11
SERVICE DE POLICE	
Ville de Québec.....	12
CAMP MUSICAL SAINT-ALEXANDRE	
Municipalité de Saint-Alexandre-de-Kamouraska	13
RAYMOND FORTIN	
Ville de Sainte-Anne-des-Monts.....	14
YVES VINCENT	
Ville de Saint-Hyacinthe.....	15
COMITÉ DE PRÉVENTION DU CRIME DE SAINT-HYACINTHE	
Ville de Saint-Hyacinthe.....	16
LUC LANDRY, BRUNO RÉMY, PIERRE SIROIS, PIERRE VACHON	
Municipalité de Saint-Jean-Baptiste	17
LISE GAUTHIER	
Paroisse de Saint-Roch-de-l'Achigan.....	18
DONALD GILBERT ET RÉJEAN SIMARD	
Paroisse de Saint-Urbain.....	19
COMITÉ DES RÉSIDENCES	
Municipalité de Weedon.....	20

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	BOISBRIAND
Classe :	2 (27 250 h.)
Catégorie :	Citoyen
LAURÉAT :	JACQUES ROBERGE

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

À Boisbriand, on qualifie Jacques Roberge de bénévole de prestige. N'est-il pas à l'origine de L'@dabase, un lieu de rencontres et de découvertes pour les adolescents qui fut inauguré en janvier 2002? L'@dabase, c'est la réunion, sous le même toit, des forces du milieu au service des jeunes : le module d'action communautaire du Service des loisirs et de l'action communautaire, SODARRID (la Maison des jeunes) et le Club octogone (parrainé par le Club optimiste).

Installer la Maison des jeunes au cœur des ressources de la cité, lui assurer le meilleur partenaire en matière d'activités et d'animation, tout en lui conservant son autonomie, ne fut point chose aisée. En effet, c'est après trois années d'efforts, de rencontres et de consultations que M. Roberge, alors président de la maison des jeunes, a su faire miroiter les avantages de la complémentarité des actions municipales et communautaires qui ont mené à la création de L'@dabase.

Bien qu'issu d'un partenariat, certes traditionnel, entre les loisirs municipaux et le milieu communautaire jeunesse, L'@dabase constitue le laboratoire d'un nouveau modèle de services aux jeunes : d'une part, activités structurées organisées par les animateurs municipaux et, d'autre part, suivi et écoute chaleureuse des intervenants de la Maison des jeunes. Une approche globale pour attirer et motiver les jeunes de Boisbriand, telle était la vision novatrice de M. Roberge.

La mise en commun des ressources mobilières et humaines ainsi que l'harmonisation des pratiques communautaires et municipales représentaient autant de défis pour M. Roberge et les travailleurs de L'@dabase. Un an plus tard, les résultats sont exemplaires : entre 100 et 200 jeunes s'y retrouvent chaque jour, faisant ainsi de SODARRID la maison des jeunes la plus fréquentée du Québec. Il faut dire aussi qu'avec sa salle multimédia, sa salle informatique, sa radio communautaire et sa grande salle polyvalente, L'@dabase est vite devenue un lieu où les jeunes se sentent chez eux et dont ils sont fiers.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **DAVELUYVILLE**

Classe : **6 (1 023 h.)**

Catégorie : **Citoyen**

LAURÉATE : **RITA OUELLET-DUFRESNE**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Chaque municipalité possède des trésors cachés. Celui de Daveluyville a pour nom Rita Ouellet-Dufresne, une perle rare de générosité et de dévouement au service du mieux-être de sa communauté. Le bénévolat est, en fait, l'histoire de sa vie, car il a débuté alors qu'elle n'était qu'une enfant avec les mouvements Croisés et Croisillons.

Dans les années 50 et 60, elle contribua notamment à la promotion, à l'organisation et au maintien des mouvements Lacordaire et Jeanne d'Arc. Elle apporta également son soutien à l'organisation de la Jeunesse ouvrière catholique et à l'implantation du service de préparation au mariage.

En plus d'avoir planifié des collectes de fonds pour plusieurs organismes, elle a effectué des tâches administratives pour les Fermières, les Filles d'Isabelle, l'AFÉAS, les Femmes chrétiennes, la Société canadienne du cancer et divers organismes de loisirs.

Le milieu scolaire a aussi bénéficié de ses nombreux talents. De 1980 à 1986, elle a été secrétaire puis présidente du comité d'école de l'école Notre-Dame-de-l'Assomption. De 1986 à 1991, elle a élaboré et mis en application un projet éducatif pour le comité d'école du collège Keranna de Trois-Rivières. De plus, elle élargit son champ d'action aux activités sportives. Pendant 14 ans, elle a consacré beaucoup de temps et d'énergie au club de patinage artistique Le Carrousel de Daveluyville.

Ses nombreuses activités ne l'ont toutefois pas empêchée de prendre une part active aux célébrations du centenaire de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault de Daveluyville en 1988 et de siéger au conseil de la fabrique et au comité liturgique de la paroisse. Et, depuis quelques années, elle est secrétaire de la région de Nicolet des Amis de Saint-Benoît-du-Lac.

Avec une telle feuille de route, on peut affirmer qu'à un moment ou l'autre de leur vie, les concitoyens ont bénéficié du dévouement exceptionnel de M^{me} Rita Ouellet-Dufresne.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	DONNACONA
Classe :	4 (5 800 h.)
Catégorie :	Employé municipal
LAURÉAT :	LE PERSONNEL DE LA VILLE DE DONNACONA

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Il y a plus de deux ans, des rêveurs ont déposé une candidature pour la finale des Jeux du Québec hiver 2003. Ce rêve s'est concrétisé du 27 février au 8 mars 2003 alors que des centaines de bénévoles de Donnacona se sont engagés de façon particulière lors de la tenue de la 38^e finale des Jeux du Québec. Certains se sont surpassés, d'autres ont été plus que présents. L'ensemble de cette mobilisation a fait rejaillir l'image de notre ville à travers tout le Québec. L'accueil, le sourire, l'information et la diligence à répondre aux besoins des jeunes athlètes, des accompagnateurs, des missionnaires, des dignitaires et des visiteurs ont fait en sorte que ces gens nous ont quittés avec le souvenir que Donnacona est une ville accueillante et dynamique où il fait bon vivre.

En 2001, la MRC reçoit la confirmation que les jeux se tiendront sur son territoire. Dès ce moment, le directeur des loisirs de Donnacona, Fernand Morel, est nommé coordonnateur de la programmation sportive. Des comités sont formés et plusieurs activités promotionnelles sont organisées.

En février 2003, le conseil municipal de Donnacona autorise un congé avec solde à Éric Plamondon, col bleu, pour la durée des jeux. Monsieur Plamondon consacra de 10 à 14 heures par jour pour assumer les responsabilités de régisseur à la santé-sécurité de la zone Donnacona. Le conseil municipal juge important de contribuer au succès des jeux et, pour ce faire, autorise un congé avec solde d'une journée à tout employé permanent désirant effectuer au moins deux blocs de quatre heures au profit de l'organisation. Ce sera la bougie d'allumage! Tous les services municipaux, sans exception, se sont mobilisés, ont effectué les huit heures consenties et, devant l'ampleur de l'organisation, se sont sentis interpellés et se sont investis dans toutes les sphères d'activité. La Ville de Donnacona a été la seule ville participante à consentir une plage horaire à ses employés et ce fut une heureuse initiative.

Mobiliser une cinquantaine d'employés municipaux, les diriger vers un même but, leur donner la même vision relève du défi. Les employés municipaux ont su démontrer leur fierté; ils ont fait preuve d'un dynamisme incroyable, gardant de cette expérience un sentiment d'appartenance en pleine croissance.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	GASPÉ
Classe :	3 (15 600 h.)
Catégorie :	Citoyen
LAURÉAT :	JEAN ROY

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Le grand raid Harricana est défini par ses promoteurs comme la plus grande épreuve du genre au monde. Il s'agit d'un périple de 2 000 kilomètres partant du lac Saint-Jean vers une partie de la côte nord, en traversant le fleuve Saint-Laurent et la Gaspésie, pour revenir au lac Saint-Jean. Cette épreuve est comparée à juste titre avec le raid Paris-Dakar. D'ailleurs, dans les deux cas, c'est la même personne qui organise l'événement.

La Ville de Gaspé a été sollicitée à titre de partenaire de la communauté autochtone afin de mettre sur pied un comité organisateur pour accueillir l'événement. Ce comité était composé entre autres des collaborateurs suivants : Sûreté du Québec, Association des pompiers volontaires de Gaspé, club de motoneige Les Bons Copains du grand Gaspé, Office du tourisme et des congrès de Gaspé, représentants de la presse et une cinquantaine de bénévoles.

La tâche de Jean Roy, grand coordonnateur de l'événement, fut de mettre en place tous les sous-comités, d'en planifier les activités et d'en assurer la coordination. Le travail a nécessité la tenue d'une vingtaine de réunions auxquelles assistaient les responsables autochtones de l'événement.

L'innovation majeure fut d'arrimer les façons de faire, parfois différentes, des deux communautés qui, jusqu'alors, n'avaient pas ou peu échangé. Cette expérience a permis la rencontre des principaux groupes de leaders de chaque communauté et nul doute que ces personnes aujourd'hui n'hésiteront plus à mettre en commun des projets rassembleurs de toute envergure.

La nomination de Jean Roy a fait l'unanimité parmi ses pairs. La réussite de l'événement est due en très grande partie à son charisme, son sens pratique et sa grande détermination.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	GASPÉ
Classe :	3 (15 600 h.)
Catégorie :	Organisme communautaire
LAURÉATES :	LES VOIX DU LARGE DE GASPÉ inc.

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Depuis maintenant trente-cinq ans, la chorale Les Voix du large de Gaspé contribue de façon importante à la vie culturelle de cette municipalité. Le 2 mai 2003, à l'occasion de son trente-cinquième anniversaire, la chorale unissait son talent à celui de l'orchestre symphonique de l'Estuaire de Rimouski pour offrir à la population gaspésienne une performance hors du commun en la cathédrale du Christ-Roi. Le lendemain, ce fut au tour des mélomanes de Rimouski d'apprécier les œuvres d'Anton Bruckner, de Beethoven et du duo Cocciante-Plamondon.

La réalisation de ce concert d'envergure, pour lequel on a déplacé au bout de la péninsule gaspésienne un grand orchestre symphonique, est le résultat d'une longue et étroite collaboration entre les villes et les organismes concernés. Il faut dire, par ailleurs, que l'orchestre symphonique de Rimouski et Les Voix du large n'en étaient pas à leur première expérience conjointe. Après le concert Mozart de 1998, qui soulignait les trente ans de la chorale, ils unissaient à nouveau leurs talents en 2000 avec la présentation de l'Oratorio pour le troisième millénaire du compositeur québécois Antoine Ouellette.

La collaboration réussie, pour ne pas dire « spectaculaire », de l'orchestre symphonique de Rimouski et des Voix du large semble commencer à porter fruit. En effet, plusieurs municipalités de l'est du Québec se montrent intéressées à mettre sur pied dans leur milieu des événements culturels semblables.

La présentation en région de telles manifestations artistiques, essentielles au développement culturel d'une collectivité, nécessite un dynamisme partagé et la mise en commun des ressources et des talents de différents milieux. La chorale Les Voix du large de Gaspé a su, au cours de sa longue existence, offrir à son public la résonance des grands espaces qui caractérisent la Gaspésie, ce pays du bout du monde qui refuse carrément de mourir.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **MONTRÉAL**
Arrondissement Saint-Laurent

Classe : **1 (1 838 474 h.)**

Catégorie : **Organisme communautaire**

LAURÉATE : **PLACE À LA MARCHÉ**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

En novembre 1993, Antoine Bassal, un professeur de langue seconde à la retraite de Saint-Laurent, qui se remettait d'une chirurgie cardiaque, ressentit le besoin de contrer la déprime que la maladie lui avait causée. Inspiré par des expériences dont il avait été témoin dans la région de Toronto, il décida de créer un club de marche intérieure. Il approcha la direction du centre commercial La Place Vertu et c'est ainsi qu'est née Place à la marche de Saint-Laurent. Le premier matin, 32 marcheurs avaient répondu à l'appel. Aujourd'hui, Place à la marche compte 1 300 membres. Trois matins par semaine, les lundi, mercredi et vendredi, les marcheurs, plus de 250 chaque fois, font de nombreux tours du centre commercial (un tour = un kilomètre). Chaque mois, les marcheurs reçoivent un sommaire de leurs performances : un bon moyen de constater les progrès, d'atteindre les objectifs personnels fixés et de trouver la motivation.

La plupart des membres de Place à la marche sont des aînés et vivent seuls. Ils profitent de leur programme de mise en forme pour fraterniser. D'autre part, le fait de marcher à l'intérieur permet aux membres de poursuivre leur entraînement à longueur d'année, beau temps, mauvais temps, tout en se sentant en sécurité. Enfin, l'aspect social du groupe est tout aussi important que l'aspect physique, si bien qu'au fil de son développement, Place à la marche s'est mise à organiser toutes sortes d'autres activités pour ses membres : visites, sorties, déjeuners-causeries sur la santé, croisières, etc. Et chaque matin de marche, le président affiche au tableau un petit journal des nouvelles du groupe et de ses membres.

Place à la marche participe aussi à différentes manifestations à vocation communautaire et contribue à des causes humanitaires. Les membres de Place à la marche participent régulièrement à des campagnes de financement pour de grands organismes de recherche dans le domaine de la santé, entre autres, la Société de l'ostéoporose, la Fondation pour les maladies du cœur, la Fondation Terry Fox et les Petites Randonnées Parkinson. Place à la marche fait donc triple emploi : promotion de la santé par l'activité physique, occasion de faire sortir les personnes seules de leur isolement et participation à des œuvres humanitaires.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **MONTRÉAL**
Arrondissement Westmount

Classe : **1 (1 838 474 h.)**

Catégorie : **Citoyen**

LAURÉAT : **DEREK WALKER**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Après une carrière militaire et professionnelle qui l'a mené en divers points du globe, Derek Walker s'établit définitivement à Westmount où il se consacre bénévolement, depuis 20 ans, au mieux-être de sa communauté. À 88 ans, il consacre toujours trois jours par semaine à aider les gens.

Parmi ses nombreuses réalisations, Derek Walker a participé à la mise sur pied de programmes innovateurs de lutte contre le VIH du sida dans les hôpitaux de Montréal. Il est le cofondateur des Amis de la bibliothèque à la bibliothèque publique de Westmount où il travaille tous les mardis. Il a installé près de 700 appareils de surveillance Lifeline dans les maisons de personnes âgées vivant seules. Au YMCA de Westmount, il fait la lecture à des enfants d'âge préscolaire d'origines ethniques diverses afin de les initier aux cultures française et anglaise. Il enseigne l'écriture et la lecture à de jeunes adultes analphabètes. Il assure la permanence au comptoir d'information de l'Hôpital de Montréal pour enfants chaque lundi matin et travaille au Service des affaires publiques l'après-midi. Et, après avoir joué un rôle crucial dans un projet visant le financement d'un orphelinat en Tanzanie, il peaufine présentement le travail préparatoire à la mise en œuvre d'un projet d'assainissement de l'eau dans la république du Turkménistan où le drainage de la mer d'Aral par les Soviétiques pour des fins agricoles a causé une catastrophe écologique.

Défenseur passionné de l'importance et des gratifications du bénévolat, il met en relief les valeurs que peuvent véhiculer les personnes retraitées en suppléant aux ressources décroissantes de la communauté et en jouant un rôle actif et significatif dans le vieillissement sain de notre population et le mieux-être de nos collectivités.

Derek Walker est l'un des bénévoles les plus dévoués et les plus respectés de notre collectivité. En reconnaissance de sa contribution sociale, le club Rotary de Westmount l'a nommé membre honoraire et lui a décerné le titre de « Paul Harris Fellow ».

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :

PINCOURT

Classe :

3 (10 155 h.)

Catégorie :

Employé municipal

LAURÉATE :

DIVISION ENTRETIEN

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Les employés de la Division Entretien recherchaient une méthode qui permettrait l'entretien des patinoires extérieures et qui assurerait une excellente condition de glace pour les usagers tout en améliorant les conditions de travail reliées à l'arrosage des patinoires et en réduisant le temps nécessaire à l'accomplissement de cette tâche.

S'inspirant des méthodes utilisées pour l'entretien des surfaces glacées dans les arénas, les employés de la Division Entretien ont imaginé d'adjoindre à un véhicule de transport un réservoir et un système d'arrosage arrière pour obtenir un système d'arrosage similaire à celui du système d'un véhicule de type Zamboni pour répandre l'eau sur la patinoire. Un balai arrière, joint au système d'arrosage, permettait finalement d'étendre l'eau de façon uniforme. Les employés de la Division Entretien ont usé d'ingéniosité dans la fabrication de ce dispositif en n'utilisant que des matériaux recyclés : des réservoirs jusqu'au système d'arrosage en passant par le balai.

Le dispositif ne requiert aucune pièce mécanique ou motorisée, le tout fonctionne par gravité. Il n'y a que peu de bris et l'entretien est réduit au minimum. Le projet total a été réalisé à moins de 2 000 \$ incluant le matériel et le temps du personnel.

Le temps nécessaire à l'arrosage et à l'entretien des patinoires a diminué de plus de 50 % et les employés effectuent maintenant cette tâche dans la chaleur de leur véhicule. De plus, c'est sécuritaire car ils n'ont plus à évoluer pendant de longues heures de nuit au grand froid sur une surface glacée et détremée. En plus d'atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés, les employés ont réussi à réduire de façon importante la quantité d'eau employée.

La population aussi s'est réjouie, car depuis l'adoption de cette nouvelle méthode de travail, les patinoires extérieures sont de qualité presque comparable aux surfaces intérieures. Faire plus avec moins sans compromis pour la qualité de travail à fournir à notre clientèle est un message très bien compris par les employés de la Division Entretien.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	PRÉVOST
Classe :	4 (8 327 h.)
Catégorie :	Organisme communautaire
LAURÉAT :	TRANSPORT COLLECTIF DE PRÉVOST

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Organisme à but non lucratif constitué le 9 octobre 2001, Transport collectif de Prévost s'est donné pour mission de favoriser l'intégration des personnes et des collectivités au développement social et économique de la région par la mise en place et la gestion d'un service de transport collectif sur le territoire de Prévost et de sa région immédiate. À cette fin, l'organisme a organisé et coordonné un service de transport en commun par taxi, en fonction depuis avril 2002. Le service est offert sur réservation, à tarif fixe, selon un horaire préétabli et pour des déplacements d'arrêt à arrêt. Transport collectif de Prévost a servi 158 membres et offert 859 déplacements en 2002. Le service répond donc à un besoin de la population. Il permet aux personnes ayant un faible revenu, aux personnes sans véhicule et aux étudiants de se déplacer pour travailler, avoir recours à des services de santé et d'éducation ou avoir accès à des activités culturelles et sportives.

Le caractère innovateur de ce projet devenu une réalité viable et durable réside dans le fait que l'organisme a su avantageusement s'associer avec l'entreprise privée, en l'occurrence Taxi 2000 et Taxi Prévost. Cette association a non seulement évité d'entrer en compétition avec les entreprises de taxi situées sur le territoire de la ville, mais a aussi évité de faire l'acquisition d'une flotte de véhicules et d'embaucher des chauffeurs. En réduisant ainsi au minimum les investissements initiaux de même que les coûts d'entretien des équipements et de gestion des ressources humaines, Transport collectif de Prévost a pu échapper au piège que représentent les frais d'immobilisations astronomiques liés à l'exploitation d'un système de transport en commun.

Ce qui fait de cette réalisation un modèle susceptible d'inspirer d'autres municipalités, c'est qu'elle repose sur une association entre le prestataire de services et les ressources déjà disponibles et bien implantées dans le milieu, ce qui accroît au maximum les chances de réussite. Ce partenariat avec les ressources locales a permis d'offrir un service de base à peu de frais, rentable économiquement et socialement. En effet, le service permet d'éviter l'isolement et le départ vers les grands centres des citoyens à faible revenu, des personnes âgées et des étudiants. Et l'organisme a même enregistré un surplus d'exploitation en 2002!

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : QUÉBEC

Classe : 1 (517 000 h.)

Catégorie : Employé municipal

LAURÉAT : SERVICE DE POLICE

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Pour répondre aux besoins de la population, souvent déroutée devant des événements dont elle est témoin ou hésitante à dénoncer certaines situations, la Section des communications et des relations avec la communauté du Service de police de la Ville de Québec a mis sur pied, en mai 2002, la ligne téléphonique 641-AGIR.

Ce système de boîte vocale permet à tous les citoyens de dénoncer de façon anonyme et confidentielle une situation considérée injustifiée, problématique ou criminelle, ou de fournir des informations susceptibles d'aider les policiers dans leur travail. Chaque jour ouvrable, un policier procède à la saisie des messages et ouvre un dossier pour chaque appel reçu. Le dossier est ensuite acheminé vers l'organisme susceptible d'intervenir, que le sujet relève de la police ou non. Afin d'assurer un suivi, le dossier est classé par la Section des communications et des relations avec la communauté.

Des efforts de sensibilisation sont également faits auprès des élèves et des étudiants de tous les niveaux scolaires afin d'amener les jeunes victimes de violence, de harcèlement ou de tout autre crime à briser le silence et à dénoncer certaines situations problématiques. Le programme 641-AGIR est présenté lors de rencontres d'information et son numéro de téléphone est affiché à plusieurs endroits dans l'école. Peu importe la gravité du problème rapporté, les mesures appropriées sont prises pour renforcer le sentiment de sécurité de tous les citoyens, jeunes et moins jeunes.

Un tel programme, unique en son genre, peut facilement être implanté par les services policiers d'autres villes du Québec. Très peu coûteux, il ne nécessite qu'environ huit heures de travail par semaine pour la saisie des appels en plus d'une boîte vocale et d'un formulaire adapté. Depuis son inauguration en mai 2002, près de 400 citoyens ont laissé un message au 641-AGIR. Grâce à la diligence du personnel de la Section des communications et des relations avec la communauté, tous les appels ont donné lieu à un suivi, assurant ainsi la tranquillité des citoyennes et des citoyens de la ville de Québec.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **SAINT-ALEXANDRE-
DE-KAMOURASKA**

Classe : **6 (1 897 h.)**

Catégorie : **Organisme communautaire**

LAURÉAT : **CAMP MUSICAL
SAINT-ALEXANDRE inc.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Seul organisme du genre dans tout le Bas-Saint-Laurent, le Camp musical Saint-Alexandre est un acteur de premier plan de la vie musicale et culturelle de sa région. En 2002, il fêtait son 30^e anniversaire, alors que la municipalité de Saint-Alexandre célébrait ses 150 années d'existence. Afin de permettre à la population de mieux connaître le camp et de participer à ses activités, des musiciens bénévoles ont présenté une dizaine de concerts sur le site même du camp, au Centre culturel de Rivière-du-Loup ainsi qu'à Saint-Alexandre pour souligner ses 150 ans.

Tous les campeurs, des jeunes de 7 à 17 ans, ont participé aux festivités, notamment aux ateliers d'artistes professionnels invités pour la série de concerts gratuits. Plusieurs ont rencontré les fondateurs du camp, MM. Dumont et Deschênes, des personnages à la forte personnalité qui les ont émerveillés.

Du 7 au 19 juillet, la municipalité était aussi en fête. Pour souligner l'événement, le personnel du camp et les campeurs ont fait de l'animation musicale. Ils ont également organisé un concert gratuit qui mettait en vedette la chanteuse d'opéra Ève Arsenault qui était accompagnée par des professeurs du camp. Et l'album enregistré pour le 30^e anniversaire du camp incluait la chanson thème des festivités de la municipalité.

Les deux fêtes ont permis de créer des liens entre des organismes communautaires et de sensibiliser la population à la culture musicale. Signe incontestable de l'importance que l'équipe du camp musical accorde à l'amélioration de la qualité de vie, car ne dit-on pas que la musique adoucit les mœurs? Pour la saison 2003, les responsables misent sur de nouveaux partenariats avec des organismes communautaires et d'autres municipalités afin de faire rayonner la culture musicale bien au-delà des limites de Saint-Alexandre-de-Kamouraska.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **SAINTE-ANNE-
DES-MONTS**

Classe : **4 (6 900 h.)**

Catégorie : **Citoyen**

LAURÉAT : **RAYMOND FORTIN**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Monsieur Raymond Fortin est devenu, pour la population de Sainte-Anne-des-Monts, le *magicien bénévole de la décoration*. Le tout a débuté dans les années 1974 avec le club de patinage artistique pour qui il a, entre autres, créé une boule lumineuse de quatre pieds de diamètre avec 5 234 morceaux de miroir, d'un pouce carré, tous coupés à la main et collés sur la surface recouverte de papier d'aluminium. Imaginez l'effet lorsque quatre gros projecteurs couleur l'éclairent. De plus, monsieur Fortin a éclairé le tour de la patinoire avec plus de 500 lumières. Au début des années 1990, il est devenu membre du club Optimiste et parrain du club de ballet jazz. Treize ans plus tard, il est toujours le magicien de la création : en 2003, la création de figurines en « styrofoam » pour l'événement *Si on dansait ensemble* lui aura coûté de nombreuses heures.

Monsieur Fortin s'est engagé dans la Croix-Rouge pendant quinze ans et dans Héma-Québec pendant deux ans. De plus, il collabore depuis neuf ans à Partagence, un organisme de charité de la MRC de La Haute-Gaspésie. Durant les six ans où il a été marguillier, la fabrique lui a fourni un local au sous-sol de l'église et il a commencé à réparer les statues. « Je suis allé à Québec avec une statue brisée et j'ai dit au réparateur : "La seule chose que je désire est de vous voir la réparer." » Depuis ce temps, il a revampé la collection de l'église. Et, cinq à six fois par an, l'église de Sainte-Anne-des-Monts lui fournit le thème des fêtes et il remet en marche sa scie à « styrofoam ». Et pour la peinture, plus de secrets : il connaît celle qui ne fait pas fondre le matériel.

Bref, mécanicien à la retraite depuis plusieurs années, notre magicien de la décoration embellit sa communauté. Grâce à lui et à son ingéniosité, la troupe du ballet jazz jouit de décors époustouflants, une partie du patrimoine religieux évite une détérioration presque inévitable si l'on tient compte des sommes qu'il aurait fallu consacrer à sa restauration. On fait appel à lui en toutes sortes d'occasions. Par exemple, lors du 300^e anniversaire de l'arrivée des sœurs de Saint-Paul-de-Chartres en Amérique, il a encore consacré plusieurs heures à la communauté en fabriquant un moulin à vent avec pales de douze pieds et un moteur qui faisait tourner le tout!!!

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : SAINT-HYACINTHE

Classe : 2 (51 489 h.)

Catégorie : Employé municipal

LAURÉAT : YVES VINCENT

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

« On lui construit des palais qu'elle n'habite pas », disait Félix Leclerc à propos de la justice. Pour un homme comme Yves Vincent, la justice habite toute sa ville. Préposé au parc des Salines de Saint-Hyacinthe, il se dévoue depuis huit ans au sein de l'organisme Alternative Jeunesse Richelieu-Yamaska. Véritable porte-voix de la justice, cet organisme a pour mission de promouvoir la justice réparatrice dans la communauté.

En complicité avec les Services récréatifs et communautaires de la Ville, M. Vincent se voit confier, dans le cadre de son travail, des jeunes de 12 à 18 ans qui ont commis des délits mineurs. Convaincu que la justice habite le cœur de tous, peu importe le geste posé, M. Vincent propose aux jeunes une alternative socialement réparatrice. À ce jour, il a supervisé quelque 265 jeunes contrevenants qui ont consacré plus de 6 400 heures à des travaux visant le mieux-être de leur communauté. Le parc des Salines, qui emploie Yves Vincent, s'est ainsi hissé au premier rang des organismes d'accueil d'Alternative Jeunesse.

Plus qu'un élagueur d'arbres, l'éducateur qui se cache derrière ce spécialiste de la plomberie et de la maintenance est un véritable travailleur social fantôme. Sa capacité à bien se faire comprendre et sa patience lui font mériter la confiance et le respect des jeunes. Pendant que ceux-ci regagnent leur propre confiance et celle de la société en tondant des pelouses, en coupant des branches d'arbre ou en nettoyant les sols, leur sentiment d'appartenance à une collectivité se développe. Dans un contexte de réinsertion où ils sont appréciés et reconnus, les jeunes sont plus à même d'évaluer la portée de leurs gestes.

L'engagement d'Yves Vincent au sein d'Alternative Jeunesse est un exemple que la justice réparatrice peut s'exercer dans toutes les villes. Ses gestes de confiance envers les jeunes, en plus de contribuer à l'organisation municipale des loisirs, consolident les relations entre les citoyens de tous les âges.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : **SAINT-HYACINTHE**

Classe : **2 (51 489 h.)**

Catégorie : **Organisme communautaire**

LAURÉAT : **COMITÉ DE PRÉVENTION
DU CRIME
DE SAINT-HYACINTHE inc.**

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Depuis plus de vingt ans déjà, le Comité de prévention du crime de Saint-Hyacinthe est appelé à intervenir régulièrement sur le territoire de la MRC. Beau temps, mauvais temps, qu'il s'agisse d'un sinistre ou d'une soirée festive, une cinquantaine d'hommes et de femmes bénévoles œuvrent à la protection du public et facilitent les interventions de la Division des incendies, de la Sécurité publique et des Services récréatifs et communautaires.

Afin de favoriser le travail de ces acteurs de première ligne, tous les bénévoles du comité ont suivi des cours de premiers soins et savent organiser efficacement les opérations en érigeant, par exemple, un périmètre de sécurité lors d'un incendie, d'une inondation et de tout événement où la vie du public est menacée. En plus de réunir rapidement l'équipement nécessaire, ils doivent se rendre à la hâte sur les lieux du sinistre, tout en respectant le... Code de la sécurité routière.

En collaboration avec les instances locales, des bénévoles du comité sont présents lors d'activités telles que rassemblements, festivités ou fêtes de quartier afin de rendre sécuritaire le déplacement des foules. Très actif dans les campagnes de sensibilisation au crime contre la personne et la propriété, le comité rejoint autant les enfants et les jeunes que les adultes.

Surveillance de quartier, burinage de vitres d'auto ou service d'identification des vélos, l'équipe du comité a la responsabilité d'être les yeux des personnes absentes ou distraites, de favoriser la sécurité du public et de prévenir le crime. Le travail de formation et d'intervention accompli par le Comité de prévention du crime de Saint-Hyacinthe est apprécié tant par la population que par les services d'urgence qui, en cas de débordement, n'hésitent pas à faire appel au savoir-faire de ses bénévoles.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	SAINT-JEAN-BAPTISTE
Classe :	5 (2 900 h.)
Catégorie :	Employé municipal
LAURÉATS :	LUC LANDRY, BRUNO RÉMY, PIERRE SIROIS, PIERRE VACHON

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Un groupe d'adolescents de Saint-Jean-Baptiste, qui pratiquaient la planches à roulettes au centre du village, étaient sans cesse la cible des citoyens. Aussi, trois d'entre eux ont fait circuler une pétition : durant plus d'un mois, les adolescents ont fait du porte-à-porte afin d'obtenir l'appui des citoyens pour la construction d'un parc de planches à roulettes. La pétition de plusieurs centaines de noms a été remise au conseil municipal lors d'une assemblée publique. Cette construction représentait une dépense de 75 000 \$, car les modules devaient répondre aux normes imposées, entre autres, par les assureurs. Les conseillers ont estimé que la municipalité ne pouvait se permettre une telle dépense. Le refus de la municipalité a considérablement déçu les adolescents ainsi que les citoyens.

Les employés des travaux publics ont demandé au conseil municipal l'autorisation d'étudier la faisabilité du projet à moindre coût. Ayant obtenu copie des plans et devis et après étude, Luc Landry, Bruno Rémy, Pierre Sirois et Pierre Vachon ont dressé les plans de la construction du parc. Au cours de l'automne et de l'hiver, ces employés ont construit les trois modules selon les normes prescrites.

La réalisation de ce parc de planches à roulettes, installé au cœur du terrain de jeu, a favorisé l'accroissement des activités sportives chez nos jeunes et a permis aux citoyennes et citoyens de déambuler en toute quiétude dans le village. L'initiative des employés des travaux publics, jointe à l'attachement de chacun d'entre eux à l'égard de notre jeunesse, a permis de remplir une double commande : répondre aux besoins d'une jeunesse qui bouge et doter la municipalité d'équipements populaires à coût moindre. Et même plus, les jeunes utilisateurs font preuve de civisme et ont aussi appris à collaborer avec les employés municipaux.

Le caractère exemplaire de cette réalisation vient du fait que des employés ont répondu aux besoins d'adolescents et, par leur travail, ont permis à la municipalité d'économiser près de 50 000 \$. De plus, des représentants de municipalités voisines ont contacté nos employés afin d'emprunter les plans et devis.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ : SAINT-ROCH-DE-L'ACHIGAN

Classe : 5 (4 454 h.)

Catégorie : Citoyen

LAURÉATE : LISE GAUTHIER

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Enseignante de formation et de carrière, madame Lise Gauthier, par-delà la compétence professionnelle dont elle a fait preuve pendant trente-six ans auprès d'enfants du primaire et par-delà son rôle de mère, a trouvé le temps et l'énergie pour s'engager socialement dans son école et dans son milieu de vie.

À l'école, elle n'hésite pas à faire partie de plusieurs comités et sous-comités mais surtout, en apportant sa touche personnelle pour une bibliothèque propre et bien organisée, elle a suscité chez les jeunes le goût de la lecture par de nombreuses activités adaptées et passionnantes.

Elle s'engage aussi dans le domaine du sport où elle est responsable pendant une dizaine d'années du comité de badminton, sport dont elle fait la promotion. Quand le Club optimiste prend vie en 1976 dans la municipalité, elle y collabore en soutenant son conjoint qui en est président en 1980-1981. Par la suite, elle prend charge du Club octogone et organise des activités diversifiées dans un milieu loin des grands centres.

En 1985, elle fait partie du comité d'embellissement; au fil des années, les aménagements fleurissent ici et là sur le territoire. Pendant les quinze ans où elle en est la présidente, la municipalité remporte plusieurs prix à l'échelle régionale et provinciale dans le cadre du concours de Villes, villages, maisons et campagnes fleuries.

À la retraite en 1999, cette femme dynamique et curieuse se joint à la société d'histoire et écrit un livre racontant l'histoire de chaque croix de chemin de la paroisse. Cet ouvrage, vendu à plusieurs exemplaires, donnera aux municipalités du Québec l'exemple de la conservation de cet héritage religieux et patrimonial. Son prochain objectif: trouver le financement nécessaire pour restaurer ces croix de chemin.

L'hiver dernier, elle oeuvrait comme publiciste au comité du « SkisFonneux » afin que le plus grand nombre de personnes profitent de ce site municipal gratuit, féérique et tout à fait enchanteur. Son dynamisme et sa détermination ont profité aux jeunes et aux moins jeunes de notre municipalité.

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	SAINT-URBAIN
Classe :	6 (1 482 h.)
Catégorie :	Employé municipal
LAURÉATS :	DONALD GILBERT et RÉJEAN SIMARD

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Donald Gilbert cumule entre autres les fonctions de contremaître, chef pompier, vérificateur des cours d'eau, concierge et responsable des installations de l'usine d'épuration. Il effectue les réparations courantes aux bâtiments. Et il est aussi parfois l'homme à tout faire de la Corporation du festival du Coureur des bois; par exemple, il confectionne actuellement 15 nouvelles estrades. Pour sa part, Réjean Simard s'occupe des stations de pompage et de tout ce qui regarde les analyses d'eau. Il cumule aussi d'autres tâches, aide le festival et est un excellent bras droit pour notre contremaître. Voilà deux généralistes qui, par la force des choses, font œuvre de spécialistes dans plusieurs domaines pour notre petite municipalité.

Leur minutie hors du commun nous a valu une note de 100 % dans le rapport d'analyse du ministère des Affaires municipales et de la Métropole (devenu, le 29 avril 2003, le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir) portant sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux ainsi que des remarques admiratives de tous les experts qui passent chez nous! Nous avons récemment demandé à M. Daniel Bergeron de la réputée firme Roche de nous mettre par écrit ce que ses spécialistes constatent lors de leurs visites. En effet, de nombreuses fois, les experts nous ont signalé avec stupéfaction qu'ils avaient rarement vu des usines et des installations aussi propres.

Grâce au dévouement de ces employés, Saint-Urbain peut s'enorgueillir d'avoir une eau de qualité supérieure. L'hiver que l'on vient de vivre a été particulièrement difficile pour les systèmes d'alimentation en eau potable, et le gel a causé bien des émois à de nombreuses municipalités. Nous pouvons dire qu'ici, à Saint-Urbain, nous nous en sommes sortis avec peu de dommages, grâce à la vigilance de nos employés qui ont inspecté jour après jour les conduites et les endroits susceptibles de subir des avaries. Leur travail préventif nous a épargné bien des tracas. Et des sous, cela va de soi!

MÉRITE MUNICIPAL 2003

MUNICIPALITÉ :	WEEDON
Classe :	5 (2 738 h.)
Catégorie :	Organisme communautaire
LAURÉAT :	COMITÉ DES RÉSIDENCES

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Réalisations

Le Comité des résidences est un organisme sans but lucratif formé pour promouvoir l'érection d'un immeuble abritant des logements adéquats pour personnes en légère perte d'autonomie. La réalisation du projet permettra aux aînés qui ont vécu toute leur vie à Weedon de demeurer là où ils sont le plus heureux. Cela permettrait aussi aux jeunes familles, qui auraient à donner des services à ces aînés, d'avoir un emploi dans un endroit agréable à vivre.

Début 1999, Rolland Lizée, l'instigateur du projet, constate avec d'autres personnes que les aînés de Weedon doivent quitter leur patelin pour trouver ce type de logements. Il s'attaque donc à ce problème, dessine des plans, visite d'autres municipalités où l'on retrouve ce genre d'habitation, rencontre les autorités gouvernementales et franchit toutes les étapes nécessaires. Un an après, un projet est présenté au gouvernement qui le trouve trop luxueux, un autre, présenté plus tard, est jugé trop onéreux – ici, nous passons sous silence un nombre incroyable de démarches. Finalement, il est proposé de recycler un ancien hôtel de ville dont la particularité est d'être adjacent au CLSC pour les raisons qui suivent. Dans un petit milieu comme le nôtre où l'on ne bénéficie pas d'un service de taxi, se rendre sur les lieux d'un rendez-vous chez le médecin, c'est pénible. L'avantage de l'ancien hôtel de ville, c'est que les locataires n'ont qu'une porte intérieure à franchir pour se rendre au CLSC. L'emplacement est d'autant plus avantageux que l'édifice est voisin d'une pharmacie.

Sans la ténacité de Rolland Lisée et de nombreux appuis, dont celui de la Municipalité de Weedon, qui croyaient en la nécessité de ce projet, il est certain que juin 2003 ne verrait pas l'aboutissement de ces heures de travail. Presque à chaque parution du journal local *l'Éveil du Citoyen de Weedon*, un court écrit renseignait la population sur l'évolution du dossier, les difficultés, les échecs et aussi les espoirs. Le 2 mars 2003, le ministre des Affaires municipales et de la Métropole – depuis le 29 avril 2003, le ministère s'appelle ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir – est venu annoncer officiellement la participation gouvernementale de 716 000 \$ et procéder à la première pelletée de terre. Après quatre ans et demi d'efforts, la joie était visible sur le visage des instigateurs de ce projet qui furent toujours appuyés par la Municipalité. En juin 2003, les 15 logements sociaux communautaires seront habités par des gens heureux de demeurer dans leur milieu.